

MED TECH, E-SANTÉ : LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT SONT RÉUNIES



*Charles Casal, Avocat au barreau de Paris,
Associé, Cabinet Cheysson Marchadier & Associés*

*Charles Casal intervient dans le domaine des fusions et acquisitions
et dans le domaine des nouvelles technologies
en particulier dans le secteur de la santé
ccasal@cheyssonmarchadier.com*

Le développement de l'e-Santé et des Med Tech offre de nouvelles perspectives au capital investissement.

La santé s'entend comme « un état complet de bien-être physique, mental et social » sans se limiter à l'absence de maladie ou d'infirmité¹. Elle vise le bien être, le bien vivre et le bien vieillir.

En 2030, 2 milliards de personnes dans le monde auront plus de 60 ans, 380 millions plus de 80 ans et 2 millions plus de 100 ans, ce qui se traduira par l'augmentation du nombre de patients âgés et corrélativement de maladies dégénératives chroniques. Dans les pays développés, ce phénomène correspond à la montée en fragilité des baby-boomers².

De ce fait, les systèmes de santé devront répondre au défi de la transformation des besoins médicaux et sociaux pour passer du « cure » au « care », dans un contexte d'augmentation des déserts médicaux et de contraintes budgétaires.

Actuellement, le financement des systèmes de santé repose essentiellement, dans des proportions variables selon les

pays, sur la solidarité nationale, les bénéficiaires eux-mêmes directement ou indirectement par l'intermédiaire de mutuelles, ou de leurs entreprises. Ils visent essentiellement à fournir trois catégories de services à savoir la prévention, l'accompagnement des patients et les soins. En parallèle, les services de bien être se développent.

Pour répondre à ces défis, l'organisation actuelle devra faire sa révolution. Elle sera possible et soutenable grâce à la transformation numérique³ qui est un vecteur d'amélioration de l'offre de soins, de la qualité de vie des individus, d'optimisation du maillage territorial, de renforcement de la coordination entre les parties prenantes et enfin d'économies budgétaires. Sa facette la plus connue est constituée des Med Tech et de l'e-santé.

D'un point de vue technologique, la transformation numérique repose sur la démultiplication des capteurs, le traitement des données collectées par ces derniers et l'informatisation des parcours de vie et des processus métiers.

C'est ainsi que les évolutions technologiques permettront de parvenir à une médecine personnalisée pilotée par le patient. Les technologies de l'information permettront

CAPITAL-INVESTISSEMENT

une meilleure communication. L'imagerie et la navigation dans le corps humain permettront de réaliser des diagnostics et traitements moins invasifs. La réparation remplacera les traitements curatifs grâce aux nouvelles molécules issues de la recherche génétique et aux appareils miniaturisés.

Les traitements proprement dits seront organisés autour de la radiologie, la pathologie, la médecine dite P4 (prédictive, préventive, personnalisée et participative), la chirurgie robotisée et la gestion des patients à distance.

Ces évolutions sont rendues possibles grâce à l'apparition du web 3.0 plus communément appelé internet des objets (1 milliard d'objets connectés en 2013 et 100 milliards en 2020) et à l'avènement prochain du web 4.0 qui consistera dans la généralisation des capteurs portables ou implantables dans le corps humain permettant de collecter tous types de données afférentes à la personne et de mesurer tous types de paramètres (génomique, déplacement, rythme cardiaque, position, localisation, cycles de sommeil, température corporelle, sang, exposition aux UV, pression artérielle...).

Du point de vue des investisseurs, le marché mondial de la santé est évalué à 7 trillions de dollars. En comparaison, celui de la téléphonie mobile est de 300 à 500 milliards de dollars et celui de la publicité est de 900 milliards de dollars.

En 2025, le secteur de la santé représentera entre un tiers et la moitié de l'économie de l'internet des objets connectés dont le marché mondial est évalué entre 2,7 et 6,2 trillions de dollars⁴.

Ce marché émergent sur lequel cohabitent quelques grands opérateurs et une multitude de start-up offre de très nombreuses perspectives et opportunités. Pour ces acteurs, la difficulté est de trouver un modèle économique pérenne. A titre d'exemple, actuellement à travers le monde, plus de 100.000 applications mobiles sont disponibles, mais seulement 40% d'entre elles dépassent la barre des 5.000 téléchargements. Une myriade de projets dans le domaine des Med Tech et de l'e-santé est en attente de capitaux pour se développer.

Les acteurs français sont conscients de la nécessité d'organiser une filière d'excellence du numérique de la santé organisée autour de savoir-faire industriels de pointe et de nouveaux métiers⁵ tels que celui de Patient Relationship Manager. En France, le numérique de la santé représente aujourd'hui 30.000 emplois et 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et a vocation à se développer de manière conséquente.

Il est à noter que deux grands types de marchés répondant à des contraintes différentes se présentent : (i) en premier lieu, celui des technologies destinées à constituer des dispositifs médicaux qui nécessitent une période de développement longue tout en sachant que l'inscription sur la liste des produits et prestations remboursables par l'assurance maladie (LPP) est rare ; (ii) en second lieu, celui des produits et services hors champ des dispositifs médicaux. Ces derniers ne nécessitent pas de financement public et peuvent être développés rapidement, comme cela a déjà été par exemple le cas de solutions de prise de rendez-vous en ligne avec des praticiens.

D'un point de vue éthique, les défis sont à l'aune des enjeux financiers. En effet, les données de santé touchent à la personne humaine et à son intimité (caractéristiques physiques et physiologiques, habitudes de vie, comportements). Dès lors elles constituent un enjeu médical et éthique majeur et nécessitent de faire des choix de société dans le respect des libertés individuelles.

Le développement de l'e-santé et des Med Tech devra également s'inscrire dans un mouvement de réflexion sur la monétisation des données de santé et/ de bien être, leur lieu de stockage et leur sécurisation. Se posera également la question de l'équilibre des intérêts entre les individus et les partenaires économiques, la protection de la personne (contre les charlatans numériques notamment) ainsi que celle du partage des responsabilités (éditeur de l'application, marchand de l'application, médecin qui recommande l'application, assurabilité).

En conclusion, l'avenir de l'homme passe par l'investissement dans les Med Tech et l'e-santé.

¹ Préambule de la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé

² En France 70% des dépenses de santé concernent les maladies chroniques et 90% de leur augmentation concerne des personnes vieillissantes (Livre Blanc du Syntec Numérique et de la FEHAP : « Le financement de la transformation numérique du parcours de vie »)

³ La transformation numérique consiste en la réalisation d'investissements dans les technologies numériques (mobilité, multicanal, cloud, analyse des données, big data, sécurité...) permettant de modifier en profondeur les processus (processus métier, relation patient/client, expérience utilisateur, innovation et nouveaux produits/services, nouveaux modèles économiques).

⁴ Mac Kinsey Disruptive Technology 2013

⁵ Livre Blanc du Syntec Numérique et de la FEHAP : « Le financement de la transformation numérique du parcours de vie »